

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	35	46

N° 82/2019

OBJET : Détermination des montants à reverser aux communes de la CCBA au titre de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire pour l'exercice 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Denis BEZIAT donne procuration à M. Joël CAZAJUS, M. Pascal BAYONI à M. Dominique BLANCHOT, M. Jean CHENIN à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENZA, M. Michel COURTIADÉ à M. Claude DIDIER, M^{me} Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. René MARCHAND à M. Serge DEMANGE, M^{me} Catherine MONIER à M. Serge BAURENS, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Pascal TATIBOUET à M^{me} Annick MELINAT, M. Bernard TISSEIRE à M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO.

ABSENTS : Monsieur Jean DELCASSE.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur René PACHER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Attributions de compensation (AC) 2019

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que, suite à la restitution de la compétence ALAE aux communes, le montant des attributions de compensation reversées aux communes concernées a été modifié, en accord avec le rapport de la CLECT approuvé par le conseil communautaire du 2 avril 2019. Il précise que les montants de ces attributions de compensation sont provisoires, dans l'attente d'une évaluation définitive de la compétence ALAE.

Monsieur le Président indique par ailleurs que le montant des attributions de compensation à reverser aux autres communes reste identique à 2018 après prise en compte de toutes les compétences transférées.

Il est proposé de fixer les montants des attributions de compensation à reverser aux communes pour l'exercice 2019 de la manière suivante :

Communes	AC estimée 2019
AURAGNE	- 1 993
AURIBAIL	19 516
AUTERIVE	800 941
BEAUMONT-SUR-LEZE	55 973
CAUJAC	- 9 357
CINTEGABELLE	146 271
ESPERCE	- 3 095

GAILLAC-TOULZA	50 178
GRAZAC	23 387
GREPIAC	20 951
LABRUYERE-DORSA	- 3 054
LAGARDELLE-SUR-LEZE	200 904
LAGRACE-DIEU	- 6 421
MARLIAC	2 008
MAURESSAC	9 977
MIREMONT	- 209
PUYDANIEL	6 395
VENERQUE	280 943
VERNET	173 185

Dotation de solidarité communautaire (DSC) 2019

Monsieur le Président rappelle que la ventilation de la DSC entre les communes membres de la CCBA est fonction d'un indice synthétique composé à hauteur de 50 % de l'insuffisance de potentiel financier par habitant, à 25 % de l'écart de voirie par habitant et à 25 % par le nombre d'enfant de 3 à 16 ans. Le montant 2018 de 834 200 € est maintenu pour 2019, par application d'un système de garantie mis en place pour préserver l'équilibre des budgets des communes.

Il est proposé de fixer le montant de la DSC à verser aux communes pour l'exercice 2019 de la manière suivante :

Communes	Dotation de Solidarité Intercommunale
Auragne	19 098
Auribail	6 350
Auterive	273 340
Beaumont sur lèze	37 992
Caujac	21 839
Cintegabelle	91 868
Esperce	17 256
Gaillac Toulza	36 850
Grazac	20 841
Grépiac	30 371
Labruyère Dorsa	12 774
Lagardelle	57 636
Lagrace Dieu	18 104
Marliac	4 060
Mauressac	17 087
Miremont	54 239
Puydaniel	17 810
Venerque	46 872
Vernet	49 813
Total	834 200

Considérant cet exposé, au titre de l'année 2019, le conseil communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de voter le montant des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2019 comme indiqué ci-dessus ;

DECIDE de voter le montant de la dotation de solidarité communautaire à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2019 comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS